AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-8-68 824352

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 95 du mois d'Août 1968. 5 Août 1968

/ Avertissement /

VIGNE

MILDIOU DE LA VIGNE

Dans les parcelles correctement protégées, l'état sanitaire vis-à-vis du Mildiou est satisfaisant. Un dernier traitement fongicide ne pourrait valablement se justifier que dans les situations où la présence de taches constitue un risque pour le développement ultérieur du Rot-brun. On utilisera alors un fongicide à longue rémanence (produit cuprique de préférence).

Cette intervention tardive est également favorable au bon aoûtement des sarments. Elle présente donc aussi un intérêt particulier dans les parcelles retenues pour la multiplication (utilisation des sarments pour le greffage).

OIDIUM DE LA VIGNE (Rappel de notre note du 29 Juillet).

Continuer à surveiller l'évolution de cette maladie de façon à pouvoir, le cas échéant, la neutraliser efficacement par des traitements au Soufre ou au Dinocap.

On peut opérer avantageusement en traitement mixte.

VERS DE LA GRAPPE (2ème génération)

Attaque généralement moins forte que prévu, à l'exception de quelques secteurs (vignoble Sud de COLMAR) où le vol de papillons continue.

Dans ces expositions, la surveillance des parcelles s'impose pour pouvoir éventuellement renouveler vers le 10 - 12 Août, le traitement insecticide conseillé le 29 Juillet.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES PRUNES

Les premières attaques de Carpocapses des prunes (2ème génération) pourront se produire à partir de la fin de la présente semaine.

En conséquence, dans les vergers où l'on craint des dégâts de cet insecte (fruits véreux), notamment sur les variétés à maturité tardive (certaines Reine-Claude et Quetsches) on pourra, dans les situations les plus exposées, exécuter un traitement insecticide avant le 15 Août.

En Lorraine, et dans les régions du Nord et du Sud de l'Alsace (SUNDGAU) ce traitement pourra être décalé de 3 à 8 jours selon les situations.

Utiliser un produit jouissant d'une longue rémanence, tel que l'Oléoparathion, l'Oléomalathion, l'Oléodiazinon ou encore le Carbaryl. Dans tous les cas, tenir compte des limitations d'emploi des différents produits. Précisons que les prunes à maturité précoce dont la cueillette est proche, échappent pratiquement aux attaques de Carpocapse.

.../...

441

ACARIENS

On note actuellement quelques manifestations de dégâts d'Acariens. Il est conseillé d'intervenir efficacement partout où les premiers symptômes sont constatés (voir rubrique Acariens, de la fiche en votre possession).

OIDIUM DU POMMIER

Dans les vergers contaminés et notamment sur les variétés sensibles à cette maladie, il est conseillé de poursuivre les traitements anti-Oïdium jusqu'à l'aoûtement des bois. La quantité d'eau à utiliser devra être suffisante pour bien mouiller l'extrémité des rameaux.

HOUBLON

PUCERONS

On observe depuis quelques jours une légère recrudescence des populations de Pucerons du houblon dans de nombreuses parcelles.

Ces déprédateurs peuvent se montrer encore très nuisibles et il est conseillé d'intervenir partout où leur présence a été constatée.

On utilisera un aphicide spécifique en prenant la précaution de bien mouiller le feuillage. La proximité de la récolte empêche l'utilisation de la plupart des systémiques (dates limites d'emploi, règlementation légale en vigueur).

MILDIOU

Les conditions étant actuellement favorables à une reprise de développement du Mildiou, profiter du traitement Pucerons pour renouveler la protection fongicide.

CULTURES MARAICHERES

BRUNISSEMENT DES FEUILLES DE LA CAROTTE

Dans certains secteurs maraîchers d'Alsace, notamment dans la ceinture maraîchère de STRASBOURG (LA ROBERTSAU) on note de nombreux cas de Brunissement des feuilles de la carotte.

Ce Brunissement qui peut être d'ordre physiologique, est souvent la conséquence de l'attaque de divers champignons : Alternaria, Cercospora, Ramularia.

Ils forment d'abord des taches angulaires d'un brun pâle, puis envahissent complètement les feuilles qui succombent.

L'attaque cryptogamique peut se remarquer par la présence de fructifications qui se forment à la face inférieure des feuilles.

La protection contre ces Brunissements d'origine cryptogamique, peut être obtenue par l'exécution de traitements à base de Manèbe.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER.